

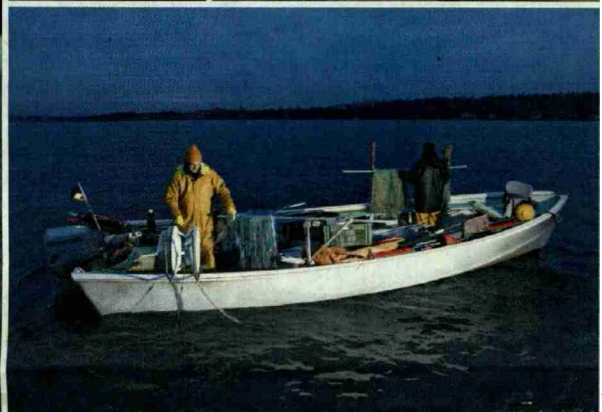
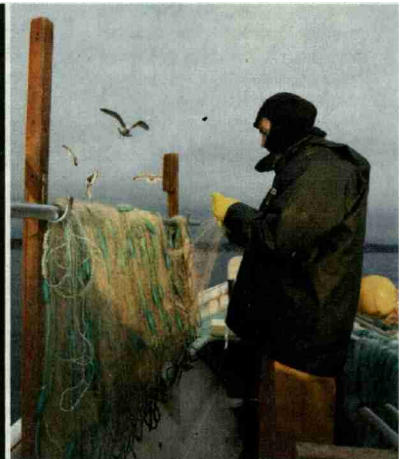


LAC LÉMAN

Va-t-on assister à la fin prochaine de la pêche miraculeuse de la féra?



Profitant de l'amélioration de la qualité des eaux du Léman, la féra, ou corégone, emplit généreusement les filets des pêcheurs vaudois, genevois, valaisans et français. La Commission internationale de pêche reste toutefois attentive à l'évolution des effectifs. Des suivis scientifiques vont être relancés.



© PHOTOS OLIVIER BOEN



MARJORIE BORN

Ce corégone est le poisson le plus capturé dans les eaux lémaniques. Pour la troisième année consécutive, toutefois, les prises diminuent. Plusieurs pistes sont envisagées pour expliquer cette évolution.

Depuis une quinzaine d'années, c'est la reine du lac. La féra est en expansion dans le Léman, ou plutôt, était, devrait-on dire. Car bien qu'elle reste l'espèce la plus pêchée avec 736 007 kilos en 2016, pour la troisième année consécutive, le nombre de captures diminue. La Commission consultative franco-suisse pour la pêche dans le Léman, qui s'est réunie récemment, prend le problème au sérieux. Un suivi scientifique est entrepris depuis cette année par l'INRA de Thonon (F). Chef de section Chasse, pêche et surveillance pour le canton de Vaud, Frédéric Hofmann se dit préoccupé par cette situation. «Plusieurs raisons expliquent sans doute cette évolution. Nous devons étudier chaque piste. Toutefois, je constate que la pression de pêche est très forte sur la rive française.» En effet, en France voisine, ce ne sont pas moins de 563 736 kilos de féra qui ont été pris en 2016 contre 165 522 kilos du côté helvétique. Un ratio que l'on ne retrouve pas pour les autres espèces. Car la demande pour les corégones sur le marché est importante, ce poisson est désormais très apprécié. Tandis que les perches se font rares, les féras, plus grandes, exigent moins de manutention de la part des pêcheurs. Elles sont plus faciles à

travailler et plus rentables. «Les Français vendent souvent le poisson au kilo à des grossistes. Ils cherchent à faire du tonnage. Tandis que du côté helvétique, les pêcheurs professionnels s'efforcent de donner de la valeur ajoutée à ce poisson en développant des sous-produits: rillettes, féra fumée...», souligne Frédéric Hofmann.

Sur les deux rives, la pêche va, à l'avenir, être quantifiée afin de déterminer si elle n'est pas excessive. En attendant, des mesures ont déjà été prises: l'interdiction de relever les filets plus d'une fois entre 16 h et 10 h et l'interdiction d'utiliser des filets de fond pendant les deux dernières semaines de janvier afin d'améliorer la reproduction naturelle.

«Dans le Léman, la température de l'eau a augmenté au cours des cinquante dernières années en moyenne annuelle de 2 degrés en surface et de 1 degré à 300 mètres de profondeur. Ce réchauffement peut avoir un impact sur la reproduction. On assiste à un décalage de la fraie en janvier, ce qui nous obligera peut-être à déplacer la période d'autorisation de pêche», envisage Frédéric Hofmann.

Manger et être mangé

Pêcheur professionnel sur le Léman, Henri-Daniel Champier estime que les résultats de la pêche à la féra en 2017 seront pires que ceux de l'an dernier. «On craint la surpêche, mais il ne faut pas oublier que les cormorans font eux aussi des dégâts considérables et que rien n'est véritablement entrepris pour limiter leur nombre», constate-t-il. Malgré l'ouverture de la chasse aux oiseaux dans le canton de Vaud, rien ne permet en effet d'espérer que le nombre de ces prédateurs diminuera drastiquement ces prochaines années sur le haut-lac. Dans le milieu naturel lacustre, d'innombrables paramètres sont liés et influencent les populations de poissons. La prédation en est un. Difficilement quantifiable. Les scientifiques envisagent notam-



ment que l'augmentation du nombre de brochets influence également la survie des jeunes alevins de corégones.

Fluctuation cyclique

La question de la ressource alimentaire va également être étudiée. «La féra se nourrit de zooplancton, des sortes de petites crevettes, qui, elles-mêmes, mangent du phytoplancton soit de la matière végétale microscopique. Sous l'influence du réchauffement climatique, cette nourriture évolue. Les corégones doivent donc s'adapter», détaille Jean-François Rubin, directeur et président du conseil de fondation de la Maison de la Rivière. Le biologiste relève également l'éventualité que des fluctuations naturelles se mettent en place dans le Léman comme dans le lac de Joux, où la population de féras respecte un cycle de cinq à sept ans.

Comme la truite ou l'omble chevalier, le corégone fait l'objet de repeuplements artificiels. Vu la bonne santé des populations, cette mesure a été moins pratiquée depuis quelques années. Un peu plus de 7 millions d'alevins ont été réintroduits en 2016. Une goutte d'eau dans le lac, estime Frédéric Hofmann. «Le tonnage de pêche issu du repeuplement ne dépasse pas 1 à 4% des captures de corégones. Le solde est issu de la reproduction naturelle. Nous tenons toutefois à conserver le savoir-faire en pisciculture pour être prêts en cas de nécessité. Une épizootie avait fait une hécatombe parmi les perches dans les années septante, privant plusieurs pêcheurs de revenus. Il ne faudrait pas que cela se reproduise.»

Un poisson qui revient de loin

Car ce corégone revient de loin. Victimes de la surpêche, les deux espèces autochtones lémaniques qu'étaient la féra et la gravenche ont disparu au début du XX^e siècle. Résultat, les corégones que l'on trouve aujourd'hui dans le Léman sont en fait des palées issues du lac de Neuchâtel. Elles sont le résultat d'un repeuplement massif en alevins réalisé dans les années quarante. Leur population a stagné ensuite jusqu'à l'entrée en vigueur des mesures visant à diminuer le taux de phosphore. Les teneurs trop élevées de cet élément présent naturellement dans le Léman ont conduit à la prolifération des algues, à la diminution de l'oxygène au fond du lac et donc, à la raréfaction du phytoplancton et des poissons. L'assainissement des eaux usées puis l'interdiction des phosphates dans les lessives, notamment, ont considérablement diminué l'eutrophisation des eaux. Désormais, le substrat des zones de reproduction est de bonne qualité, la nourriture abondante au moment de la naissance des alevins. Depuis le début des années 1990, on a donc assisté à une augmentation des captures de corégones. Des reproductions ont même été signalées dans certains affluents, signe d'une véritable expansion. Les pêcheurs ont accueilli avec intérêt cette nouvelle manne dans leurs filets, d'autant que les perches tendent à se raréfier. Peu à peu la féra a acquis ses lettres de noblesse et s'est fait une place de choix sur les tables des restaurants ainsi qu'auprès des consommateurs. L'enjeu, désormais, est de gérer durablement cette ressource.



BON À SAVOIR

Et les autres espèces consommables?

Les captures de perches, brochets, truites et ombles chevaliers font également l'objet de statistiques par la Commission consultative pour la pêche dans le Léman.

Perche Malgré une très légère hausse des captures, le niveau reste bas en comparaison avec les résultats obtenus dans les années septante. Cet état de fait est lié à l'amélioration de la qualité des eaux du lac, paradoxalement défavorable à cette espèce. La perche reste pourtant le deuxième poisson le plus pêché, derrière la féra.

Truite Les captures sont à la baisse, malgré les efforts accomplis au niveau du repeuplement et de la revitalisation des rivières affluentes, zones de reproduction de la truite. L'impact des maladies liées à des facteurs de stress comme la maladie rénale proliférative ou des infections mycologiques de types saprolegnia serait également important.

Ombli chevalier Malgré une baisse des captures pour ce poisson aussi, les efforts importants entrepris permettent d'atténuer la baisse des populations. Le repeuplement fonctionne relativement bien et la revitalisation des omblières par le déversement artificiel de gravier se poursuit.

EN CHIFFRES

La pêche dans le Léman en 2016

- **1047 tonnes** C'est la quantité totale de poissons pêchés dont:
- **736 tonnes** de féra (-12% par rapport à 2015);
- **192 tonnes** de perches (+12%);
- **11 tonnes** de truites (-21%);
- **17 tonnes** d'ombles chevaliers (-23%);
- **43 tonnes** de brochet (-8,5%);
- **13 tonnes** d'écrevisses américaines (+30%).
- **7700 permis annuels** de pêche de loisir délivrés et 11 000 cartes temporaires.